

## Agrandissement d'une buvette existante

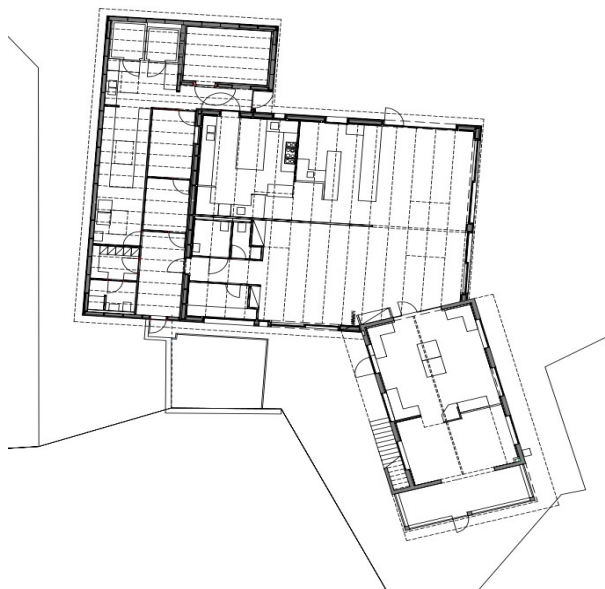
1295 Tannay

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| Conception du projet      | 2017-2018    |
| Début des travaux phase 1 | octobre 2017 |
| Fin des travaux phase 1   | février 2018 |
| Début des travaux phase 2 | octobre 2018 |
| Fin des travaux phase 2   | février 2019 |

|                  |                        |
|------------------|------------------------|
| Maître d'ouvrage | Commune de Tannay      |
| Architecte       | Marc LUTHI, Arch. EPFL |
| Ingénieur civil  | FLK Ingénieurs Civils  |
| Ingénieur CVS    | Conti et associés      |

|        |                 |
|--------|-----------------|
| Budget | CHF 1'100'000.- |
|--------|-----------------|

|               |                        |
|---------------|------------------------|
| Surface bâtie | 3134.00 m <sup>2</sup> |
| Volume bâti   | 1093.00 m <sup>3</sup> |
| Surface utile | 170.00 m <sup>2</sup>  |



## DESCRIPTION DU PROJET

Le projet consiste en la transformation complète du bâtiment de la buvette de la plage de Tannay et une extension pour y inclure de nouveaux locaux techniques.

La buvette (en réalité un restaurant), dont la renommée s'étend bien au-delà de la frontière communale est un lieu emblématique pour la commune et la plage de Mies-Tannay. Au bout de de 50 années de service elle était arrivée au bout de son exploitation commerciale pour des questions de place, d'hygiène et énergétique. Le bâtiment consiste en un bâtiment d'origine construit sur 2 niveaux, dont l'étage est occupé par un appartement, situé au pied du lac Léman et une structure en bois de type industrielle s'étendant sur un niveau à l'arrière érigé au début des années 2000. La commune avait pris le parti d'assainir énergétiquement le bâtiment, de rénover entièrement l'intérieur (hors appartement à l'étage) et d'ajouter des locaux techniques nécessaire au bon fonctionnement du restaurant afin de pérenniser la mémoire d'un lieu exceptionnel qui malgré une urbanisation intensive aux alentours conserve une beauté immuable. Il fallait tempérer toute velléité d'un quelconque geste architectural au risque de perturber ce fragile équilibre entre le bâti et une nature en quête de préservation. L'intervention se devait donc de combiner les impératifs économique et managérial propre à une buvette avec les enjeux écologique, touristique et paysager du lieu.



Les travaux d'assainissement énergétiques et de rénovations intérieures devaient selon le souhait de la commune conserver le caractère de type « cabanon » pour l'aspect extérieur en ce qui concerne la structure en bois et son extension accommodant les locaux techniques complémentaires et sauvegarder l'atmosphère bistrot, convivial à l'intérieur. L'opposition entre le volume original en maçonnerie et l'extension qui s'étend à l'horizontal forme un ensemble équilibré qui devait être à tout prix préservé.

Les travaux ont été réalisés en 2 phases de 4-5 mois afin de permettre l'exploitation saisonnière habituelle de la buvette.

